



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## brevet des collèges

Question écrite n° 37322

### Texte de la question

M. Jean-Sébastien Vialatte \* appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les demandes exprimées par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) concernant le projet ministériel de réforme du brevet des collèges visant à la disparition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie-éducation civique et son remplacement par une évaluation en contrôle continu. L'APHG souligne que ces disciplines jouent un rôle essentiel dans la formation civique et culturelle des élèves, dans le développement de leur esprit critique, tout en contribuant à leur donner la maîtrise de la lecture et de l'expression écrite, luttant ainsi contre l'illettrisme et instituant l'éducation à la citoyenneté. L'APHG souhaite donc la pérennisation de l'épreuve écrite de ces matières au brevet des collèges et demande, d'autre part, le maintien de l'horaire actuel de 3 h 30 pour le bloc histoire-géographie-éducation civique dans toutes les classes de troisième. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

### Texte de la réponse

L'organisation des examens et concours fait l'objet d'une attention constante, afin de veiller à ce qu'elle ne soit pas d'une lourdeur excessive qui aboutit parfois à désorganiser le temps d'enseignement. Dans le cadre d'une réflexion globale menée à ce sujet, des propositions avaient été formulées s'agissant du diplôme national du brevet, qui visaient notamment à remplacer l'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie - éducation civique par une évaluation sous forme de contrôle continu, telle qu'elle existe pour l'ensemble des disciplines enseignées au collège. Cette proposition n'est pas retenue et l'épreuve écrite d'histoire-géographie - éducation civique est donc conservée sous sa forme actuelle. Par ailleurs, cette discipline bénéficie toujours d'un volume horaire de trois heures trente en classe de 3e.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

**Circonscription :** Var (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37322

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2808

**Réponse publiée le :** 15 juin 2004, page 4477